

SELARL FRANCIZOS – CULLAZ – ROUGE

Avocats du barreau de Thonon-les-Bains, du Léman et du Genevois
Le Savoy - 5, rue François Morel – 74200 THONON LES BAINS
(Tél : 04.50.71.38.88 – Email : avocats@cullaz-rouge.com)

* * * * *

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UNE MAISON D'HABITATION ET D'UN ATELIER SITUES A THONON LES BAINS (74200), 9 AVENUE DE LA FONTAINE COUVERTE EN UN LOT

MISE A PRIX : 400.000 €

avec possibilité de baisse d'un tiers puis de moitié en cas de carence
d'enchères

ADJUDICATION

Fixée le **VENDREDI 24 AVRIL 2026 A 15 HEURES**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Thonon-les-Bains
Palais de justice – 10 rue de l'Hôtel Dieu – 74200 THONON LES BAINS

DESIGNATION DES BIENS :

Sur la commune de THONON LES BAINS (74200) :

- Une maison d'habitation ancienne d'une surface habitable de 115,34 m² comportant :
 - au sous-sol : un salon, une buanderie/cave, un dégagement et une chaufferie,
 - au rez-de-chaussée : une cuisine, un salon/salle à manger, un couloir, une salle d'eau et un WC,
 - à l'étage : 4 chambres dont 2 donnant sur un balcon,
 - des combles non aménagés.
- Un atelier situé au fond de la cour d'une superficie de 201,17 m² et comportant :

- une partie locaux sociaux avec cuisine, WC et bureaux,
- une partie atelier,
- un apprentis.

Outre la mise à prix ci-dessus la vente aura lieu aux charges, clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Thonon-les-Bains (RG n° 26/00004) où il peut être consulté ou au cabinet de l'avocat du mandataire judiciaire poursuivant.

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de Thonon-les-Bains, du Léman et du Genevois, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son avocat une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre du compte séquestre de l'ordre des avocats du barreau de Thonon-les-Bains, du Léman et du Genevois, d'un montant représentant 10 % du montant de la mise à prix soit 40.000 €.

Une visite sera effectuée par la SELARL KLEIN A-S. & DELGRANGE A., commissaires de justice associées à Thonon-les-Bains, 6 avenue Saint François de Salle, le mardi 14 avril 2026 de 10 H à 11 H.

Pour tous renseignements s'adresser au cabinet de la SELARL FRANCIZOS - CULLAZ - ROUGE, avocats (Tél : 04.50.71.38.88 – Email : avocats@cullaz-rouge.com).

Pour avis, fait et rédigé à Thonon-les-Bains le 09 mars 2026.